

Date de réception secrétariat FSL :

N° Dossier FSL :/...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../.....

**FONDS DE SOLIDARITÉ
LOGEMENT**

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DE L'IMPAYÉ DE FACTURE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nord
le Département est là —

PARTIE À REMPLIR PAR L'ORGANISME ÉTABLISSANT LA DEMANDE

Nom du référent instructeur :

Téléphone :

Nom et prénom du demandeur :

Nom de l'opérateur télécommunications :

Référence client :

Adresse du demandeur :

Code postal : Ville :

Référence pour la réexpédition de ce feuillet

Date de la demande :

Nom organisme instructeur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Ou cachet :

INFORMATIONS SUR LE LOGEMENT

Type de logement : Individuel (maison) Collectif (appartement) superficie du logt : m²

Chauffage : Individuel Collectif

Énergie chauffage : Électricité Gaz Charbon Fuel Autre :

Énergie eau chaude : Électricité Gaz

Nombre d'occupants : Nombre de pièces (séjour + chambres) :

Statut d'occupation : Locataire Co-locataire Résident logt foyer

Propriétaire occupant Autre :

Catégorie de parc : Locatif privé Locatif social (HLM) SOLIHA (anciennement P.A.C.T)

Foyer Meublé Maisons et cités

Autre, précisez :

Qualité du logement : Bon état Présomption d'indécence Indécence avérée

Inconnue Présomption insalubrité Insalubrité avérée

Le logement nécessite-t-il des travaux de rénovation thermique (isolation, chauffage...) ?

Oui Non Ne sait pas

Nom du bailleur :

Durée du bail : mois Date d'entrée dans le logement :

INFORMATIONS RECUEILLIES AUPRÈS DE L'OPÉRATEUR DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nom et prénom de l'abonné : Offre(s) détenue(s) :

Détail de la dette :

Nombre de factures impayées : € depuis le

Montant total de la dette actuelle : € en date du

Le demandeur a-t-il déjà bénéficié de la convention ? Non Oui, années

A-t-il respecté ses engagements ? Totalement Partiellement Pas du tout

Observations :

Je soussigné(e), sollicite une aide au maintien pour impayé de télécommunications, déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, et m'engage à transmettre l'ensemble des justificatifs nécessaires à l'instruction de ma demande. J'autorise la transmission de mon dossier aux organismes concernés.

Je m'engage à reprendre le paiement des mensualités à compter de la date de dépôt de la demande.

J'ai été informé(e) de mes droits informatique et libertés et comment les exercer, après prise de connaissance de l'Annexe Mentions légales informatique et libertés.

SIGNATURE DU DEMANDEUR

(Suivie de la mention LU et APPROUVÉ et la date)

Ce feuillet complémentaire doit être retourné par l'opérateur de télécommunications à l'organisme social à l'origine de la demande.

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE (COCHEZ LES PIÈCES JOINTES)

État civil et ressources

À fournir, sauf si le demandeur est allocataire d'un minima social dans le département du Nord

- Pièce d'identité ou livret de famille
- Dernière attestation de paiement de prestations et allocations CAF
- Justificatifs de ressources des 3 derniers mois de toutes les personnes vivant dans le foyer
- Copie du dernier avis d'imposition ou de non imposition (à défaut déclaration sur l'honneur)

Le cas échéant

- Copie de la décision de tutelle ou curatelle
- Déclaration de grossesse supérieure à 5 mois
- Titre de séjour

Pièces complémentaires à joindre pour une demande de prise en charge de dette "TÉLÉCOMMUNICATIONS"

Imprimés FSL dûments complétés

- Volet commun
- Volet spécifique renseigné par le référent et par l'opérateur de télécommunications
- Fiche de situation
- Imprimé "Engagement de reprise de paiement"
- Bail du logement

Le cas échéant

- En cas de contentieux, copie du dernier commandement de payer, assignation, ou plan d'apurement avec l'opérateur de télécommunications concerné.

Si demande de logement social en cours :

- Attestation d'enregistrement (ou renouvellement) de la demande avec numéro unique départemental.

Tout dossier transmis non complet (formulaires et pièces justificatives) ne pourra être instruit. En absence de transmission des éléments manquants dans le délai d'un mois suivant la réception du dossier au secrétariat FSL, la demande fera l'objet d'une décision de rejet.

Les informations recueillies dans ce document font l'objet d'un traitement de données régulièrement déclaré relatif à votre demande d'aide au titre du Fonds de Solidarité Logement. Pour toute information sur ce traitement de données, vous pouvez vous reporter à la mention d'information vous ayant été fournie lors de la mise en œuvre du traitement ou contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@lenord.fr.

Si vos demandes sont restées insatisfaites, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (3, Place de Fontenoy - TSA - 75334 PARIS CEDEX 07 – Tél : 01 53 73 22 22 – www.cnil.fr).